

## DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse Capitole, Monsieur Hugues KENFACK,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts ;

donne délégation de signature à Madame Paule GERY, Ingénieur d'Études, Responsable de l'Espace Culturel

à l'effet de signer, pour l'Université Toulouse 1 Capitole,

- les certificats administratifs concernant les remboursements justifiés dans le cadre des paiements en ligne.

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de l'établissement.

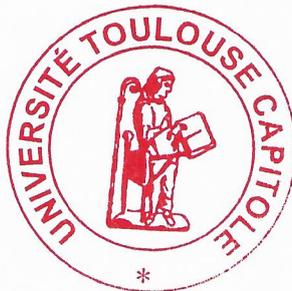
Il est mis fin à la délégation de signature consentie à Madame Paule GERY en date du 1er décembre 2020.

Fait à Toulouse, le 6 juillet 2023

La déléguée,



Paule GERY



Le Président,



Hugues KENFACK